

Dimanche 7 SEPTEMBRE 2025
À MARLES EN BRIE
MARLATHON

Le MARLATHON 2025 qui se déroulera au sein de notre village, de Crèvecœur en Brie et la Houssaye en Brie sera organisé en 3 Courses à pieds avec départs et arrivées depuis le Chemin rural N°2 dit Chemin de la voirie Charlot :

COURSE	DÉPART
1 course de 10 km pour les jeunes et moins jeunes né(e)s avant 2012	Départ 9h30
1 course de 5,5 km (dans Marles) pour filles et garçons né(e)s en 2012 et avant 2013	Départ 10h30
1 course de 2,8 km (dans Marles) pour filles et garçons né(e)s entre 2013 et 2017	Départ 10h00

Ces courses se dérouleront sur un parcours mixte (voies goudronnées et chemins)

RÈGLEMENT DE LA COURSE

Les parcours sont fléchés et protégés par des commissaires de courses.

Les départs se font groupés.

Les classements se font par catégorie d'âge.

Secours : Pompiers de FONTENAY-TRESIGNY.

Sécurité : Signaleurs, sur toutes les intersections du parcours.

Assurances : La mairie de Marles en Brie a souscrit une assurance conforme à la réglementation auprès des assurances GROUPAMA affiliation n° 329776L01. Les organisateurs se réservent le droit de trancher tout litige dans le sens du règlement.

Obligatoire : Chaque participant, s'il n'est pas en possession d'une licence sportive pour la saison 2024-2025, doit compléter le CERFA n°15 699*01. **En cas de réponses négatives à toutes les questions**, le participant remettra à l'organisateur une attestation certifiant qu'il a pris connaissance du questionnaire et que toutes les réponses sont négatives. **En cas de réponse positive à au moins une des questions**, le participant devra fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied datant de moins d'un an. Les enfants mineurs doivent être munis d'une autorisation parentale manuscrite (voir modèle ci-après). Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident provoqué par une déficience physique ou psychique et non-respect du code de la route. Les concurrents en mauvaise condition apparente, peuvent être stoppés par les organisateurs ou le service médical.

L'inscription entraîne l'acceptation du présent règlement.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES :

Pour inscrire vos amis ou les membres de votre famille vous pouvez retirer les bulletins d'inscription à la Mairie ou les télécharger sur le site internet www.marles-en-brie.fr. Renvoyer vos inscriptions par mail ou les déposer en mairie (boîte aux lettres verte)

Les dossards sont à retirer sur place à partir de 9h le 7 septembre 2025.

Les départs et arrivées se font depuis le Chemin rural N°2 dit Chemin de la voirie Charlot.

Classement par ordinateur.

Parcours balisés sur route goudronnée avec fléchage au sol et parcours balisés sur chemin de terre.

Pour le parcours de 10 km, ravitaillement au 5^{ème} Km et à l'arrivée.

La remise des coupes sera faite à huit-clos.

Modèle de lettre pour les mineurs : M.....autorise mon fils ou ma fille

à participer à la course à pied MARL'ATHON organisée le 7 septembre 2025 par la mairie de Marles-en-Brie sous mon entière responsabilité.

Signature (un des deux parents)

✂

BULLETIN D'INSCRIPTION à retourner à la mairie de MARLES EN BRIE

Course : **2,8 km** **5,5 km** **10 km**

NOM : Prénom :

Année de naissance : SEXE :

Adresse :

Code postal : VILLE :

N° de LICENCE :(Coureur licencié)

Signature

Dimanche 7 SEPTEMBRE 2025
À MARLES EN BRIE
MARLATHON



Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « **QS – SPORT** »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.